

## TARIF ANNEE 2023

## HONORAIRES DE TRANSACTION

VENTE

Type de bien	Modalités	% TTC du prix de vente	Avec un minimum TTC de	A la charge de
Appartement Maison Terrain Local commercial Fond de commerce Autres ventes	- Bien compris entre 0 et 100 000€	- 8.40%	- 4.900€	Vendeur
	- Bien compris entre 100 001€ et 200 000€	- 7.2%	- 9.800€	Vendeur
	- Bien compris entre 200 001€ et 400 000€	- 6 %	- 13.500€	Vendeur
	- Bien compris entre 400 001€ et 550 000€	- 5%	- 20.000€	Vendeur
	- Bien au-dessus de 550 001€	- 4%	- 25.500€	Vendeur

LOCATION

Locaux d'habitation nus (soumis à la loi du 06 juillet 1989.art.5)	Modalités	Avec un minimum TTC de	A la charge de
Entremise et négociation	- 20% TTC du loyer mensuel hors charges	50€	- Bailleur
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	- 12% du loyer annuel hors charges (plafonné à 8€/m <sup>2</sup> pour le locataire)		- Bailleur : 50% - Locataire : 50%
Etat des lieux d'entrée	3€/m <sup>2</sup> 3€/m <sup>2</sup>		- Bailleur - Locataire
Etat des lieux de sortie	6€/m <sup>2</sup>		- Bailleur

Locaux d'habitation meublés (soumis à la loi du 06 juillet 1989.art.5)	Modalités	Avec un minimum TTC de	A la charge de
Entremise et négociation	- 20% TTC du loyer mensuel hors charges	50€	- Bailleur
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	- 16% du loyer annuel hors charges (plafonné à 8€/m <sup>2</sup> pour le locataire)		- Bailleur : 50% - Locataire : 50%
Etat des lieux d'entrée	3€/m <sup>2</sup> 3€/m <sup>2</sup>		- Bailleur - Locataire
Etat des lieux de sortie	6€/m <sup>2</sup>		- Bailleur

TVA au taux actuel de 20%